



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Genève  
13-17 octobre 2024



Forum des femmes parlementaires  
Point 3

FEM/38/3-Inf.1  
26 août 2024

## Contribution aux travaux de la 149<sup>e</sup> Assemblée dans une perspective de genre

Dimanche 13 octobre 2024, 11 h 30-13 h 00  
Salle plénière A (niveau 0)

### I. Modalités du débat

Le Forum des femmes parlementaires sera invité à échanger sur le projet de résolution inscrit à l'ordre du jour de la 148<sup>e</sup> Assemblée intitulé *L'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit* (Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme). Les participantes examineront le projet de résolution dans une perspective de genre et formuleront des recommandations concernant les amendements tenant compte de l'égalité hommes-femmes que le Forum des femmes parlementaires soumettra à la Commission.

Après une brève présentation du projet de résolution, le Forum débattera en plénière. Sur recommandation de son Bureau, le Forum désignera une rapporteure pour présenter les recommandations issues du débat au Forum lors de sa séance de l'après-midi.

### II. Objet du débat

Le débat mettra l'accent sur les principaux aspects liés à l'égalité hommes-femmes du projet de résolution.

L'intelligence artificielle (IA) est omniprésente. Elle continue à déferler sur l'autoroute scientifique, traversant les frontières et modifiant la façon de vivre des populations. La discrimination algorithmique et le harcèlement et la violence facilités par l'IA suscitent désormais l'inquiétude croissante du public car le déploiement des systèmes algorithmiques et des applications d'IA acquiert une dimension et une importance qui ne cessent de croître.

L'IA a un potentiel transformateur, mais est essentiellement une création humaine : son développement et son déploiement sont dans une large mesure influencés par les biais, les valeurs et les priorités des personnes qui s'en servent pour la collecte des données ou l'entraînement des modèles algorithmiques, et leur évaluation et leur utilisation. Les biais sont systémiques et inhérents au fonctionnement des systèmes d'information propulsant les moteurs de recherche et les autres applications web<sup>1</sup>. De ce fait, le développement et le déploiement de l'IA risquent d'exacerber les inégalités existantes, les enracinant encore plus profondément dans la société.

Les modèles d'IA, qui reproduisent en grande partie les structures patriarcales de la société, sont souvent entraînés sur des plateformes dominées par les hommes. [Une analyse de 133 systèmes d'IA dans différents secteurs](#) a conclu que 44 % d'entre eux environ comportaient un biais de genre et 25 % un biais de genre et de race. Une large part de l'entraînement de ChatGPT3, par exemple, a lieu sur la

<sup>1</sup> Voir Safiya Noble, *Algorithms of Oppression : How Search Engines Reinforce Racism* (New York: New York University Press, 2018) et Vanessa Ceia, Benji Nothwehr, et Liz Wagner, *Gender and Technology: A rights-based and intersectional analysis of key trends* (Oxfam Research Backgrounder, 2021), p. 40.

plateforme Wikipedia<sup>2</sup> qui, sur les 1,5 million de biographies d'écrivains, d'inventeurs et de chercheurs célèbres qu'elle contient, en consacre moins de 19 % à des femmes<sup>3</sup>. Des expériences menées sur le moteur de recherche de Google ont révélé que les images de filles et de femmes noires sont extrêmement sexualisées<sup>4</sup>, tandis que des recherches effectuées dans le secteur du crédit à la consommation ont mis en évidence le fait que les systèmes d'IA déterminant la capacité de crédit sur la base de données historiques, par exemple la tendance à accorder des plafonds de crédit inférieurs aux femmes qu'aux hommes, reproduisent la même inégalité d'accès au crédit en fonction du genre (et de la race). Les exemples ont montré qu'une femme peut se voir refuser son crédit en raison d'un biais algorithmique partant du principe que les femmes dans la quarantaine ont en général divorcé et qu'elles sont donc moins aisées financièrement<sup>5</sup>. Selon le [Rapport mondial sur les inégalités femmes-hommes dans le monde 2023](#), 30 % seulement des personnes qui travaillent dans l'intelligence artificielle sont des femmes.

L'influence de l'IA se fait sentir jusque sur la scène politique. Il arrive que les femmes engagées en politique soient confrontées à une couverture médiatique misogyne amplifiée par les algorithmes des réseaux sociaux et à des filtres algorithmiques accordant fréquemment la priorité à l'avis et à la perspective des hommes, ce qui remet en cause leur capacité à influencer sur les politiques et la gouvernance. Les femmes politiques et leurs collaborateurs sont également souvent victimes de violence et de harcèlement en ligne fondés sur le genre qui sont exacerbés par l'IA, notamment les deepfakes pornographiques utilisés pour nuire à leur réputation et à leur engagement politique en cours et à marteler le message que les femmes n'ont rien à faire dans la politique<sup>6</sup>.

Les militantes des droits de l'homme et les jeunes militantes sont aussi de plus en plus fréquemment la cible d'usages mal intentionnés de l'IA, notamment les deepfakes et les campagnes de harcèlement automatisées. Ces outils servent à répandre de fausses informations à leur propos ainsi qu'à les discréditer et les intimider. Ces pratiques ont donc pour conséquence de nuire à la sécurité et à l'efficacité des femmes dans leur rôle de plaidoyer, ce qui les dissuade encore davantage de prendre part à la vie publique et étouffe leur voix dans les processus démocratiques.

Dans ce contexte, il apparaît de plus en plus évident que, dans un secteur de l'IA évoluant à grande vitesse, l'absence de perspectives, de données et de prise de décision tenant compte du genre ne pourra que perpétuer, pendant des années encore, de profondes inégalités. Il existe néanmoins une nécessité urgente d'intervention humaine, tout particulièrement à l'échelon parlementaire, pour orienter l'IA dans un sens plus éthique et inclusif permettant de mettre son plein potentiel au service de la protection des droits humains, y compris les droits des femmes, et du développement durable.

Les parlementaires sont particulièrement bien placés pour prendre la tête des efforts visant à développer, réglementer et administrer l'IA en tenant compte du genre. Ces efforts passeront notamment par la préconisation et l'adoption de lois réglementant les systèmes d'IA dans une perspective de genre et garantissant la transparence et la redevabilité en imposant des analyses d'impact des systèmes d'IA évaluant leur incidence sur l'égalité et le risque de discrimination. Rendre l'IA sensible au genre exige également de promouvoir et élaborer des lignes directrices visant à développer une IA inclusive et propice à la diversité. De surcroît, remédier aux inégalités hommes-femmes en matière de compétences numériques et dans les disciplines scientifiques et techniques (STIM, sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) demeure une condition préalable à toute intervention décisive pour garantir un secteur de l'IA sensible au genre. En ce qui concerne la gouvernance de l'IA, la diversité et l'inclusion sont essentielles pour assurer la redevabilité et éviter les biais. Enfin, il est indispensable, pour que les parlementaires puissent concrètement soutenir une gouvernance de l'IA sensible au genre, que les

---

<sup>2</sup> Conseil de l'Europe, [Étude sur l'impact des systèmes d'intelligence artificielle, leur potentiel de promotion de l'égalité, y compris l'égalité de genre, et les risques qu'ils peuvent entraîner en matière de non-discrimination \(2023\)](#), 19.

<sup>3</sup> Tripodi, F. (2001), "[Ms. Categorized: Gender, notability, and inequality on Wikipedia](#)", *New Media & Society* 25(7) (2021), 1687-1707.

<sup>4</sup> Voir par exemple Safiya Noble, *Algorithms of oppression: how search engines reinforce racism* (New York University Press 2018).

<sup>5</sup> Voir Wulf J., "Automated Decision-Making Systems and Discrimination: Understanding causes, recognizing cases, supporting those affected" (AlgorithmWatch 2022), p. 6-7.

<sup>6</sup> [www.techpolicy.press/deepfakes-and-elections-the-risk-to-womens-political-participation](#).

femmes bénéficient de la place qui leur revient dans les structures de prise de décision du parlement, y compris lors des débats et dans les instances traitant de sciences, de technologie et d'innovation.

Parmi les axes de réflexion du débat figureront les questions suivantes :

- *Comment les parlements peuvent-ils veiller à ce que les politiques et la réglementation de l'IA respectent les droits humains fondamentaux, préviennent la violence fondée sur le genre et protègent les droits des femmes et des filles ?*
- *Comment les parlements peuvent-ils renforcer leur propre capacité à légiférer et plaider en faveur d'une gouvernance de l'IA inclusive et équitable ?*
- *Que peuvent faire les parlements pour garantir la participation équitable des femmes au développement et à la gouvernance des technologies d'IA ?*
- *Comment les parlements peuvent-ils exiger des instances internationales et des entreprises privées qu'elles accordent la priorité à une IA sensible au genre respectant les droits humains et promouvant l'égalité des sexes à l'échelle mondiale ?*